

Introduction à la morphologie, (suite)... La morphologie flexionnelle : le genre

Joëlle Tamine-Gardes

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Tamine-Gardes Joëlle. Introduction à la morphologie, (suite)... La morphologie flexionnelle : le genre. In: L'Information Grammaticale, N. 11, 1981. pp. 34-36.

doi : 10.3406/igram.1981.2413

[http://www.persee.fr/doc/igram\\_0222-9838\\_1981\\_num\\_11\\_1\\_2413](http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1981_num_11_1_2413)

---

Document généré le 16/10/2015

## Introduction à la morphologie, suite... La morphologie flexionnelle : le genre

Joëlle TAMINE

Dans ce second exposé de morphologie, nous abordons les problèmes spécifiques à la flexion du substantif et de l'adjectif par la question du genre. Notre but n'est pas d'en donner une analyse exhaustive, et compliquée dans le détail, mais de mettre en évidence les grands principes qui l'organisent. On voudra donc bien excuser les simplifications et omissions volontaires.

### 1. Genre et sexe :

Avant d'entrer dans les faits de morphologie proprement dits, nous rappellerons le cadre général dans lequel s'inscrit la flexion en genre. Si le genre de l'adjectif est déterminé par le phénomène morpho-syntaxique de l'accord, le genre du substantif est donné dès le lexique. Le problème essentiel est celui de la justification de ce genre. On prendra garde de ne pas confondre le genre, qui est une catégorie grammaticale, et le sexe, qui appartient à l'extra-linguistique. On peut, dans ce domaine, classer les objets en inanimés (*table, sentiment*, etc.) et animés (humains, comme *homme, enfant*, et non-humains, comme *chat, poisson*). Parmi ces derniers, on distingue dans certains cas les animés de sexe masculin et les animés de sexe féminin. Ces oppositions naturelles ne peuvent être mise en relation constante avec le genre linguistique. Ainsi, dans certaines langues, un genre neutre peut accueillir les inanimés : le français l'ignore (sauf de façon résiduelle dans des formes pronominales comme *ce* et *cela*) et répartit tout ses substantifs en masculins et féminins. Lorsque les référents sont des animés, cette répartition correspond souvent, mais pas nécessairement à une opposition de sexe :

un homme / une femme  
un lion / une lionne

mais :

un rouge-gorge / (pas de féminin)  
(pas de masculin) / une mésange.

Quant aux inanimés, leur répartition en masculins et féminins est entièrement arbitraire (même si elle est parfois motivée par des raisons linguistiques ou historiques). Par ailleurs, dans ce dernier cas, la forme du substantif ne permet généralement pas de prévoir son genre :

le cartable vs la table.

### 2. Variation en genre :

Le problème de la variation en genre d'une même base substantivale ne se pose donc que pour les substantifs qui renvoient à des animés, pour lesquels il est souvent utile de différencier les sexes. Cette différenciation linguistique n'est pas indispensable : des termes comme *docteur* ou *professeur* renvoient indifféremment à des individus de sexe masculin ou féminin. Lorsque l'opposition de genre existe, elle se traduit par différents moyens :

- variation en genre des déterminants seuls, le substantif ne variant pas : *un enfant, une enfant*.
- opposition de deux substantifs d'origine différente : *homme / femme*.
- présence au féminin d'un suffixe particulier, tel que *-esse* [ɛs] : *tigre/tigresse, prince/princesse*.
- opposition de deux formes d'un même suffixe :  
*eur/euse* [œr/øz] : *coiffeur/coiffeuse*  
*teur/trice* [toeur/tris] : *acteur/actrice*.

Ce procédé, bien que très proche de la flexion, doit cependant en être distingué, puisque c'est le suffixe qui varie ici, selon les règles sectorielles et spécifiques, qui n'obéissent pas aux grandes règles de la flexion nominale en genre, dernier type de variation, que nous allons examiner dans les paragraphes suivants.

### 3. Flexion en genre :

3.0. On présentera ici les moyens les plus fréquents, utili-

sés aussi bien pour le substantif (flexion à mettre en correspondance avec une opposition de sexe) que pour l'adjectif (flexion déterminé par l'accord et qui n'implique donc pas nécessairement une telle opposition).

Il s'agit de tous les cas où l'opposition de genre se marque dans la graphie par l'adjonction d'un e muet :

grand / grande  
infant / infante

accompagnée éventuellement de modifications annexes, telles que l'apparition d'un accent :

premier / première  
fermier / fermière,

le doublement de la consonne finale :

bon / bonne  
chat / chatte etc.

Nous n'insisterons pas sur ces règles graphiques bien connues et traiterons de celles de la morphologie orale.

### 3.1. La règle générale :

A l'oral, l'élément qui différencie le masculin du féminin est, cette fois, la présence d'une consonne au féminin, comme le montrent les séries suivantes :

Série 1 : masculin : lion long rond  
ljɔ̃ lɔ̃ rɔ̃

féminin : lionne longue ronde  
ljɔn lɔ̃g rɔ̃d

Série 2 : masculin : infant lent grand  
ɛ̃fɑ̃ lɑ̃ grɑ̃

féminin : infante lente grande  
ɛ̃fɑ̃t lɑ̃t grɑ̃d

Le problème qui se pose est celui de la prévisibilité de ces consonnes. Si l'on pose comme règle, pour suivre celle qui est établie pour l'écrit, que le féminin se forme sur le masculin, il est clair que la consonne qui signale le féminin est imprévisible, puisque dans un même entourage, c'est-à-dire après une même voyelle, [ɔ̃] dans la série 1 et [ɑ̃] dans la série 2, différentes consonnes peuvent apparaître. On choisira donc plutôt (cf. l'exposé précédent) de poser comme forme de base la forme longue de féminin et de décrire à partir d'elle le masculin. La morphologie dérivationnelle fournit un argument supplémentaire en faveur de cette option : lorsqu'un substantif ou un adverbe est formé sur un adjectif, il ne l'est pas à partir de la forme courte de masculin, mais bien à partir de la forme longue de féminin :

profondeur = profɔ̃d-œr  
joyeusement = ʒwajɔ̃z-mɑ̃,

qui apparaît donc bien comme fondamentale. Il s'agit là d'une loi essentielle de la morphologie. Nous verrons d'autres exemples de l'importance des formes longues aussi bien dans la flexion verbale que dans la morphologie dérivationnelle.

On posera la règle suivante de formation du genre : le masculin se forme sur le féminin par la suppression de la consonne finale. Ceci implique évidemment que les substantifs ou adjectifs terminés au féminin par voyelle ne subissent pas

de variation :

gaie féminin gɛ / masculin gɛ

Quelques restrictions ou additifs à cette règle doivent néanmoins être formulés.

### 3.2. Les consonnes qui ne se plient pas à la règle :

La majorité des consonnes suivent la règle énoncée, bien que dans certains cas non prévisibles, une consonne qui ordinairement est tronquée au masculin puisse y subsister. On opposera ainsi

laide / laid = lɛd / lɛ  
à raide / raide = rɛd / rɛd.

Nous reviendrons sur ce point dans l'exposé suivant où nous nous interrogerons sur le rôle de e muet dans la transcription orthographique.

Cependant, pour un petit nombre de finales consonantiques, la règle est inverse : le maintien de la consonne au masculin est d'usage et la chute exceptionnelle.

Il s'agit d'abord des séquences de consonnes, qui se conservent ordinairement, que le masculin et le féminin soient, ou non, identiques à l'écrit :

*apte* [apt], *infect* [ɛ̃fɛkt], *direct* [dirɛkt], *docte* [dɔkt] en dehors de *exact* ([ɛgzakt / ɛgzɑ]) , *suspect* ([sɥspɛkt / suspɛ]) et *circospect*, [sircɔ̃spɛkt / siskɔ̃spɛ]) dont on note d'ailleurs une tendance de plus en plus nette à l'invariabilité. Lorsque la première des deux consonnes est [r], seule la seconde tombe au masculin :

désert [dezɛrt / dezɛr]  
vert [vɛrt / vɛr].

Les liquides [r] et [l], et là encore que le masculin soit dans l'écrit terminé ou non par e, ne tombent généralement pas :

*réel* [reɛl], *fidèle* [fidɛl], *agricole* [agrikɔl], *mongol* [mɔ̃gɔl]

*rare* [rar], *noir* [nwar], *accessoire* [aksɛswar], *amer* [amɛr], *berbère* [bɛrbɛr].

La chute de [l], rarissime et résiduelle, pose quelques problèmes particuliers sur lesquels nous reviendrons. Quant à celle de [r], elle ne se produit que dans les substantifs et adjectifs en *ier* [jɛr]

premier [prɛmjɛr / prɛmje]  
fermier [fɛrmjɛr / fɛrmje].

Enfin le petit nombre d'adjectif et de substantifs terminés par [j] ne permet pas d'établir de règle : *vermeil* et *pareil* ne présentent pas la chute de la semi-consonne au masculin, mais elle se produit dans *gentil* et *vieux* ([vjɛj / vjɔ]).

### 3.3. Les règles particulières :

Lorsque le masculin se marque par la chute de la consonne finale du féminin, cette chute s'accompagne parfois de modifications supplémentaires de la base. Nous citerons les plus importantes.

#### 3.3.1. changement d'ouverture de la voyelle qui précède la consonne finale :

Lorsque la forme de féminin présente une voyelle ouverte

*crémère* [kremjɛr] / *crémier* [kremje]  
*sotte* [sɔt] / *sot* [so]

cette voyelle se ferme généralement (et toujours dans le système méridional) au masculin, après la chute de la consonne finale. Il s'agit ici de la loi *phonologique* générale, présentée dans les exposés précédents, selon laquelle en syllabe fermée (CVC) on trouve de préférence des voyelles ouvertes, et en syllabe ouverte (CV), des voyelles fermées.

### 3.3.2. *alternance vocalique* :

Les adjectifs *belle*, *nouvelle*, et *jumelle*, perdent au masculin leur consonne finale bien qu'il s'agisse d'un [l]. Cette chute exceptionnelle s'accompagne en outre d'une alternance vocalique [ɛ/o] de la voyelle qui la précède. C'est un phénomène de morphologie historique, résiduel et non productif. De même les adjectifs *molle* et *folle* présentent-ils l'alternance [ɔ/u] (mɔl/mu) et l'adjectif *vieille* l'alternance [ɛ/ø].

### 3.3.3. *changement de la consonne finale* :

dans un petit nombre d'adjectifs, le masculin ne se marque pas par la disparition de la consonne finale, mais par un changement de cette consonne. C'est par exemple le cas de *sèche* / *sec* [sɛʃ] / [sɛk]. Les cas les plus fréquents sont ceux de la consonne sonore [v] qui passe à la sourde correspondante [f] :

*vive* / *vif* [viv] / [vif]  
*brève* / *bref* [brɛv] / [brɛf]

C'est évidemment la forme de féminin avec consonne sonore qui est utilisée comme forme de départ dans la dérivation : *brévé* [brevite].

### 3.3.4. *la nasalisation* :

Nous traiterons en détail de la nasalisation dans l'exposé de certains problèmes de dérivation. Nous signalons ici simplement que lorsque la consonne finale du féminin est une consonne nasale, sa chute au masculin s'accompagne d'un report sur la voyelle précédente du trait de nasalité. La voyelle est alors dite nasalisée :

*bon* [bɔn] / [bɔ̃]  
*sain* [sɛn] / [sɛ̃]  
*paysan* [pɛizɑn] / [pɛizɑ̃]

## 4. La liaison :

une difficulté naît des problèmes de liaison. Lorsque la forme de masculin est utilisée dans un contexte de liaison, elle présente en effet elle aussi une consonne finale. Nous abordons dans l'exposé suivant, à propos du nombre, les problè-

mes généraux soulevés par la liaison. Nous nous bornerons ici à constater son incidence sur la morphologie du genre.

Soit l'adjectif *petit*. Ses deux formes usuelles sont :

féminin : [ptit] / masculin [pti]

Cependant, on dira *un petit enfant* [œ̃ptitɑ̃fɑ̃] lorsque l'adjectif, précédant le substantif, se trouve devant voyelle. Il est donc nécessaire de poser deux allomorphes du masculin :

' [pti] et [ptit]

Il est évident que la description de la forme [ptit] ne présente pas de difficulté : c'est la forme même de féminin. De même aura-t-on *bel ami*, [bɛlamɪ], *vieil ami* [vjɛjami], *mol oreiller* [mɔloreje] etc. Cette forme de féminin peut néanmoins subir quelques altérations. Les principales sont les suivantes :

- passage de [d] sonore à [t] sourd :  
féminin [grɑ̃d] / masculin [grɑ̃] et [grɑ̃t] (*grand ami* [grɑ̃tami])
- passage de [s] sourd à [z] sonore :  
féminin [dus] / masculin [du] et [duz] (*doux ami* [duzami]).

La forme de masculin reste néanmoins prévisible à partir du féminin.

## 5. Récapitulation :

On peut ainsi récapituler les règles de la flexion nominale en genre dans *l'oral* :

- le masculin se forme à partir du féminin.
- Si la forme de féminin est terminée par une voyelle, par deux consonnes, par [l] ou [r], ou en cas de liaison, le masculin est généralement identique au féminin.
- Autrement, le masculin se marque par la suppression de la consonne finale de la forme de féminin, accompagnée dans certains cas de modifications de la voyelle qui la précède.

Il s'agit d'un fonctionnement simple et régulier. Nous aurons dans les exposés suivants à le replacer et à l'interpréter dans le cadre de l'alternance fondamentale en français des formes longues et brèves, que nous retrouverons dès la flexion en nombre.

Joëlle TAMINE  
Université de Provence